

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

RESTAURER UN SYSTÈME DE RETRAITE PLUS JUSTE EN ANNULANT LES DERNIÈRES RÉFORMES PORTANT SUR L'ÂGE DE DÉPART ET LE NOMBRE D'ANNUITÉS - (N° 475)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 15

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 2 BIS

Compléter cet article par les mots :

« , en tenant compte de l'âge de départ à la retraite des États membres de l'Union européenne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.